

# Fédération nationale des Associations d'accueil de marins (FNAAM)

Membre de l'ISWAN International Seafarers' Welfare and assistance Network

56 Rue Falguière 75015 PARIS

N°92 avril/mai/juin 2015

**France Ports Accueil**

**EDITO**

## UN RAPPORT QUI FAIT DU BIEN

L'année dernière le Ministre chargé de la Mer avait demandé à trois hauts fonctionnaires du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable et de l'Inspection Générale des Affaires Maritimes d'évaluer le réseau associatif concourant à l'accueil des marins en escale et sa situation économique. Le rapport de mission remis au Ministre et mis récemment en ligne est pour nous une grande satisfaction

D'abord parce qu'il souligne que grâce au « dévouement exemplaire » de leurs bénévoles, nos associations répondent aux besoins actuels des marins en escale dans nos ports.

Ensuite parce qu'il constate que ces associations consacrent une part importante de leurs efforts, à rechercher un financement de leur action. S'il note qu'en 2014 celles-ci ont reçu de la D.A.M .un total de 110 000 € et 101 000€ en 2015, il remarque que la somme allouée à l'AGISM pour le même objet était trois fois plus élevée en 2013. Il s'étonne également du refus de la Sous-Direction des Ports de la mise en place d'une contribution obligatoire des armateurs des navires en escale et recommande « que soit étudiée sérieusement la possibilité de faire prendre en charge le soutien aux associations d'accueil par le biais d'une redevance portuaire » dont il démontre le parfait fondement juridique, en remarquant en outre l'anomalie consistant à préférer faire porter la charge financière de cet accueil par le contribuable français plutôt que par celui auquel ce service est rendu.

Confortant l'argumentaire que nous avons développé depuis des mois devant le Conseil Supérieur des Gens de Mer, ce rapport permettra-t-il de trouver – pourquoi pas par le biais législatif de la future proposition de loi maritime soumise par le député A Leroy –comment faire assurer par ceux dont les équipages bénéficient de cet accueil portuaire, le fonctionnement pérenne de ce service de bien-être .La balle est dans le camp de notre Ministre !

Alain Coudray

## Sommaire

Colloques à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime	Pages 2/3
Communiqué d'Arnaud Le Roy « Osons la mer »	Page 3
Observatoire des Droits des Marins	Page 3
Journées d'Etudes 2015 de l'Observatoire des Droits des Marins	Page 4
Le Secrétaire de la Faam communique	Page 4
Nouvelles des Ports	Pages 4/8

**IL Y A DIX ANS...**Dans le numéro d'août 2005, Angel s'interrogeait sur l'adaptation nécessaire de nos foyers à l'évolution des besoins des marins en escale, et ce malgré les difficultés rencontrées (à l'époque celles liées aux cartes téléphoniques – un problème toujours d'actualité ! – et au code ISPS) et il citait , en cherchant ce que le marin souhaite trouver en venant au seamen's club, le regretté Jacques Brosset : « plus qu'un service, une rencontre de quelqu'un qui vit d'une façon différente qu'à bord, l'amorce d'un dialogue, peut -être un peu d'amitié ». Le développement actuel de la wi-fi est- il compatible avec cette conception d' « amis des marins » ?

Il y a dix ans on saluait la promotion dans le mérite maritime de Gérard et d'Erwan. On se félicitait du premier- et unique ! – annuaire social édité par l'ENIM et l'on notait différents évènements qui font la vie de nos associations : préparation de la rencontre ICMA Europe de l'ouest à Dunkerque, stand commun de Calais et Boulogne aux fêtes de la mer boulonnaises, équipement des minibus d'un téléphone portable au Havre, intervention auprès de la Préfète de la région Bretagne pour

aider l'association malouine à jouer son rôle face aux réticences de la CCI, recrutement d'un salarié à La Rochelle, pot associant bénévoles et partenaires portuaires à Bayonne, organisation de la journée mondiale de la mer à Sète, amélioration des conditions d'accueil au foyer « croisières » à Marseille. Partout le même souci de mieux intégrer la mission d'accueil des marins dans le paysage portuaire et partout ce « dévouement exemplaire » des bénévoles salué récemment par le rapport du CGEDD ! A.C.

## **COLLOQUES à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime organisés par le Propeller Club du Havre et les associations maritimes partenaires (AHAM, FNMM, IFM, SNSM) en partenariat exclusif avec le Journal de la Marine Marchande, le «MARIN» en 2015.**

Les journées maritimes du Havre ont été instaurées en 2014 à l'initiative du Propeller Club du Havre en partenariat avec l'Association Havraise d'Accueil des Marins (AHAM), la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'honneur des Marins (FNMM), l'Institut Français de la Mer (IFM), et la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM). Elles ont pour objectif de concourir au renforcement de la conscience maritime du Havre, métropole portuaire internationale, en s'intéressant à l'univers des gens de mer. En 2015, en collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (ENSM), cette seconde édition se déroule sur 3 jours, du 15 au 17 octobre, avec une réflexion sur la place du marin de commerce dans la ville maritime, au 21<sup>ème</sup> siècle. La mondialisation s'accompagne d'une intensification des échanges commerciaux. Au cours des quatre dernières décennies, le chiffre total estimé des échanges par mer a plus que triplé, passant de 2.5 milliards de tonnes en 1970 à 8.4 milliards de tonnes en 2010 (Source ADF). Une constatation : 90% des échanges internationaux en volume transitent par les océans donc par les ports maritimes.

Deux mondes se rencontrent au quotidien : 460 000 officiers et 720 000 hommes d'équipage servent sur une flotte mondiale estimée à 49 500 navires qui transitent par les ports maritimes. Certains de ces ports sont très éloignés des villes, d'autres au contraire sont de véritables villes portuaires nommées couramment ville-port.

Pour ces marins qui passent le temps d'une escale, parfois quelques heures et pour d'autres qui décident de s'y installer, d'y vivre et d'y travailler, ces villes portuaires sont-elles perçues comme des terres d'accueil ? Ces marins sont-ils un atout économique pour ces villes ? Peuvent-ils contribuer à leur développement ?

Jeudi 15 Octobre 2015 > Quelle place pour le marin dans la ville maritime au XXI<sup>ème</sup> siècle ? Les interventions seront menées par Hervé Deiss, rédacteur en chef du Journal de la Marine Marchande.

Intervenants : -Hubert Ardillon, Président de l'Association Française des Capitaines de Navires, Alain Coatanhay, Directeur de la flotte Louis Dreyfus Armateur et représentant d'Armateur de France, Nicolas Cochard, Historien, Valérie Conan, Présidente du Propeller Club du Havre, Natalie Castetz, Journaliste, Ronan Dolain, Président de l'Association Havraise d'Accueil des Marins, Antoine Frémont, Docteur en Géographie, Jean-Baptiste Gastinne, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Havraise, Joël Jouault, Secrétaire national de l'Union fédérale maritime, CFDT, Olivier Lemaire, Directeur Général Association Internationale Villes et Ports, Patrick Le Cerf, Directeur Général CCI Le Havre, Arnaud Le Marchand, Maître de conférences, Université du Havre, Armel Le Strat, Président de l'association "La Touline", Jean-Louis Le Yondre, Président du Syndicat des Transitaires Havrais et du Conseil de Développement du GPMH ; Mathieu Mabilie, Pilote maritime Station Le Havre-Fécamp, François Marendet, Directeur Général de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime, Frédéric Moncany de Saint-Aignan, Président de Cluster Maritime Français, Bruno Outil, Directeur Compagnie Industrielle Maritime, CINM, Edouard Philippe, Député Maire du Havre et Président de la CODAH, Philippe Thurneyssen, Directeur V Ships Monaco.

08h15 Enregistrement des participants, 09h00 Ouverture du colloque par Valérie Conan  
Mot d'accueil de François Marendet : "Les enjeux maritimes du XXI<sup>ème</sup> siècle, la place des villes maritimes françaises" par Frédéric Moncany de Saint-Aignan, "Les métropoles maritimes de l'Europe" par Anne Gallais Bouchet, La marine marchande : vecteur de la mondialisation, "L'évolution de l'économie mondiale et du transport maritime" par Antoine Frémont, "L'évolution de la flotte de commerce française sous l'effet de la mondialisation" par Alain Coatanhay.

10h30 Pause café. ;

Le marin de commerce, la ville portuaire : sa vie à bord, sa vie à terre, "Les équipages des navires de commerce" par Alain Coatanhay, "Evolution du nombre de marins européens, où naviguent-ils aujourd'hui?" par Philippe Thurneyssen ;

Table ronde. Impression de terre, quand on navigue, quand l'heure de la reconversion arrive  
Témoins : Hubert Ardillon, Ronan Dolain, Armel Le Strat, Mathieu Mabilie, Joël Jouault, Bruno Outil  
12h45 Buffet déjeunatoire pour les participants inscrits.

14h00 Le marin dans la ville : "Les populations maritimes du Havre" par Nicolas Cochard, "L'influence du maritime et des marins sur la vie économique du Havre durant les dernières décennies" par Arnaud Le Marchand

Table ronde : La ville maritime du XXIème siècle peut-elle se passer de marins?  
Témoins : Jean-Baptiste Gastinne, Patrick Le Cerf, Olivier Lemaire, Natalie Castetz, Jean-Louis Le Yondre  
Synthèse par Hervé Deiss. Discours de clôture par Edouard Pilippe .  
16h30 Fin du colloque .

Vendredi 16 et Samedi 17 octobre 2015 : Mise en scène des créateurs inspirés par les gens de mer . Durant deux journées, le public est invité à aller à la rencontre de créateurs, qui tous, se sont laissés inspirer par les gens de mer. Cette déambulation nous conduit vers une comédienne, Corinne Belet , pour une lecture à voix haute, vers Jean Guy Coulange pour une séance de paysage sonore ou encore vers Roger Legrand et ses photographies. Jean-François Pahun offre un échange autour de films documentaires, Noémie Pujol, peintre, montre ses portraits de "marins des continents", tandis que Cécile Raynal, sculptrice, présente ses "hommes d'équipage" et le film retraçant son embarquement : Quelle place pour le marin dans la ville maritime au XXIème siècle ? .Pour s'inscrire contacter le Propeller Club <http://www.propeller-lehavre.com>

### **COMMUNIQUÉ D'Arnaud Le Roy, Député, 9/07/15 «Osons la mer»**

Suite au rapport « Osons la Mer » que j'ai remis au Premier ministre en 2013, j'ai déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale une PROPOSITION DE LOI EN FAVEUR DE L'ÉCONOMIE BLEUE.

Ce texte qui couvre l'ensemble des secteurs de l'économie maritime comporte des mesures qui permettront de simplifier, faciliter la relance et le développement de la pêche, énergie marine renouvelable, transports et services maritimes, portuaire, pêches, aquaculture, conchyliculture. Elle sera bien sûr enrichie et complétée lors des débats au Parlement. Notre pays a plus que jamais besoin d'une grande loi maritime pour s'ancrer dans le paysage de l'économie bleue, pourvoyeuse d'emplois, d'innovations, de valeur ajoutée et instrument d'une valorisation respectueuse des mers et des océans. Cette loi qui sera examinée à l'Assemblée nationale en première lecture avant la fin de l'année doit être l'occasion d'affirmer une politique claire et ambitieuse pour le deuxième territoire maritime du monde. Et permettre à la France d'assumer et d'affirmer son « moi maritime

Lien <http://www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion2964.asp>

**OBSERVATOIRE des Droits des Marins** : Un peu de lecture pour vos vacances, vous trouverez un certain nombre de billets publiés sur le site [Hypothèses, carnet de recherche du programme Human Sea](#), par les doctorants, les chercheurs du laboratoire Centre de Droit Maritime et Océanique (CDMO) et du [programme Human Sea](#) depuis octobre 2014. Rappel: Ce programme est dirigé par Patrick Chaumette, lauréat d'une bourse de recherche Advanced Grant qui permet à des chercheurs de mener des projets novateurs à haut risque qui ouvrent de nouvelles voies. Il est financé depuis le 1er mars 2014, par l'[Agence Exécutive du Conseil Européen de la Recherche](#) jusqu'à fin février 2019. Les billets sont classés par catégories sur le site ou par mots-clés (bandeau noir à gauche), ils sont en français majoritairement, d'autres en anglais ou espagnol : Voici quelques titres de ces billets :

**Capitaine de navire sous surveillance**, résumé de communication, [RIODD](#), Bordeaux, 1er octobre 2014, par Cédric Leboeuf, post-doctorant du programme Human Sea, chercheur au CDMO, université de Nantes, billet publié le 17 octobre 2014.

**Piracy: challenges of the private security companies** - Comparative approach of the interest, limits and future challenges of the private security companies in the fight against maritime piracy off the Coast of Somalia and in the Gulf of Guinea. Accepted paper proposal for the Conference on maritime piracy, University of Southern Denmark, December 8-9, 2014, par Cédric Leboeuf, post-doctorant du programme Human Sea, chercheur au CDMO, université de Nantes et Gwenael Proutiere Maulion, MCF au CDMO, université de Nantes, billet publié le 27 octobre 2014.

**La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM)** à l'épreuve des enjeux actuels, par Aris-Georges Marghéris, doctorant au CDMO, Université de Nantes, billet publié le 10 novembre 2014.

**Certification sociale du navire et plaintes à terre des gens de mer**. Incorporation de la Convention du Travail maritime de l'OIT de 2006 en droit français, par Patrick Chaumette, professeur, directeur du CDMO, université de Nantes, billet publié le 08 décembre 2014.

**Pirates** : La Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) condamne la France pour un délai de comparution, par Patrick Chaumette, professeur, directeur du CDMO, université de Nantes, billet publié le 12 décembre 2014.

**Privatization** – Comparative approach : maritime piracy off the Coast of Somalia and in the Gulf of Guinea, par Cédric Leboeuf, post-doctorant du programme Human Sea, chercheur au CDMO, université de Nantes et Gwenaële Proutiere Maulion, MCF au CDMO, université de Nantes, billet publié le 02 février 2015.

**La conservation et l'exploitation durable de la biodiversité en Haute mer**, par Yann Tephany, doctorant du programme Human Sea, CDMO, université de Nantes, or english version The conservation and sustainable use of marine biological diversity in high seas, billets publiés le 03 février 2015.

**Où en est-on de la mise en œuvre de la Convention OIT 185 sur la pièce** d'identité des gens de mer ?, par Florian THOMAS, Doctorant au CDMO, université de Nantes, billet publié le 03 février 2015.

**Sûreté maritime** : expression à la mode ou concept juridique ? par Yann Tephany, doctorant du programme Human Sea, CDMO, université de Nantes, billet publié le 05 mars 2015.

**La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) – 20 ans après – pratique opérationnelle des Etats**, compte-rendu d'une conférence organisée par l'Institut du Droit Economique de la Mer (INDEMER), Monaco, 5 février 2015, par Patrick Chaumette, professeur, directeur du CDMO, université de Nantes, billet publié le 05 mars 2015.

**Réactions au projet de Convention sur la conservation** et l'exploitation durable de la biodiversité en haute mer, par Gaëtan Balan, doctorant du programme Human Sea, CDMO, université de Nantes, billet publié le 06 mars 2015.

**Aspectos laborales de la ley de navegación marítima** española adoptada en el año 2014, par Olga Fotinopoulou Basurko, Prof. T.U. de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social, UPV/EHU, université du Pays Basque Espagnol, chercheure du programme Human Sea, billet publié le 26 mars 2015.

**¿Un nuevo registro abierto? Sí, pero ahora en el sector pesquero**, par Olga Fotinopoulou Basurko, Prof. T.U. de Derecho del Trabajo y de la Seguridad Social, UPV/EHU, université du Pays Basque Espagnol, chercheure du programme Human Sea, billet publié le 26 mars 2015.

Cette année il n'y aura **pas de "Journées d'études 2015 de l'Observatoire des Droits des Marins"**, en effet comme nous vous l'avons annoncé, le programme de recherche européen Human Sea, dirigé par Patrick Chaumette, professeur de droit à l'université de Nantes, organise **les 5 et 6 octobre 2015 à La Cité, le Centre des Congrès de Nantes, son premier colloque sur l'état du droit de la mer**. Cet évènement scientifique d'envergure internationale aura pour objectif de faire le point sur les différentes dispositions d'ores et déjà existantes en droit de la mer pour lutter contre les activités illicites en mer.

Ce colloque s'intitule **Espaces marins : surveillance et prévention des trafics illicites en mer**.

**L'inscription est gratuite mais obligatoire**, via une [plateforme d'inscription](#), vous y trouverez le programme, le plan d'accès du lieu du colloque, des informations concernant l'hébergement, les transports, la culture et les loisirs pendant votre séjour à Nantes.

Des déjeuners pendant les deux jours du colloque seront organisés pour les intervenants sur le lieu du colloque et seront ouverts aux participants qui le souhaitent, moyennant paiement : les indications sont dans le formulaire d'inscription. Interprétation simultanée français<> anglais.

N'hésitez pas à faire circuler cette information auprès des personnes qui seraient intéressées ou à leur transmettre le lien du site web [Human Sea](http://www.humansea.univ-nantes.fr/): <http://www.humansea.univ-nantes.fr/> ou de la plateforme d'inscription:<http://humansea.sciencesconf.org/>

Des "**Journées d'études 2016**" sont en préparation pour la fin du mois de **janvier ou début février 2016**, avec une journée pluridisciplinaire sur la pêche et une autre sur l'actualité du droit social maritime. Dès que possible nous vous enverrons un projet de programme plus élaboré.

Bonnes vacances à tous.

---

**LE SECRETAIRE de la FNAAM communique** : Bonjour à toutes et à tous. Je vous transmets un lien vers un rapport très intéressant du CGEDD ( Conseil général de l'environnement et du développement durable) relatif à une *mission d'évaluation du réseau associatif concourant à l'accueil des marins en escale et d'appui à la vente des hôtels des gens de mer*. Résumé: Le processus de vente des hôtels appartenant à l'ENIM et gérés par l'AGISM n'a pas progressé en 2014, les négociations entre les 2 organismes ayant été paralysées

dans l'attente du jugement du TGI de Paris à propos de la procédure de redressement judiciaire subie par l'AGISM. En revanche, la mission a pu se concentrer sur la situation des foyers d'accueil des gens de mer, qui assurent dans les principaux ports l'accueil des marins en escale. La mission constate et regrette que l'État ait diminué fortement sa ligne budgétaire consacrée à l'accueil des marins. Mais elle a pu analyser les résultats positifs qu'a produits la création des *commissions de bien-être* dans les GPM, instances qui permettent à la communauté portuaire de débattre des besoins des marins en termes d'accueil et d'évaluer l'activité et les besoins des Seamen's clubs. L'État doit veiller à ce que l'aide versée soit équitablement répartie entre les ports. En ce qui concerne l'aide versée aux foyers d'accueil, elle pourrait mieux tenir compte de l'activité réelle des foyers et des contraintes de localisation. La mission a exploré des pistes de financement complémentaire des dépenses pour l'accueil des marins mais celles-ci se sont révélées soit impossibles à mettre en place, soit irréalistes. Plutôt que de les voir financées par de l'argent public, la mission estime que les dépenses des foyers pourraient être supportées par les armateurs. [http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/008550-02\\_rapport\\_cle2f1c36.pdf](http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/008550-02_rapport_cle2f1c36.pdf).  
Bonne lecture Thierry

---

**NOUVELLES des ports : Loon Plage :** l'ALAM a tenu son assemblée générale annuelle le Samedi 20 juin 2015 dans la Maison des Associations de Loon Plage. Après qu'une minute de silence ait été observée à la mémoire des membres de l'association décédés en cours d'année et des marins disparus en mer pendant cette même année, le Président s'est attaché à faire le bilan de 2014, année où un accident l'a tenu éloigné du foyer pendant plusieurs semaines et il en profite pour remercier les bénévoles et collaborateurs qui ont su adapter leur action pour pallier son absence et assurer la bonne marche du foyer. Il rappelle qu'en 2013 le port Ouest avait subi la perte d'un trafic important de transbordement de charbon vers la Grande Bretagne à la suite de la fermeture de plusieurs centrales thermiques dans ce pays. De nombreuses escales de minéraliers avaient été supprimées entraînant une diminution importante des recettes du foyer. L'embauche d'un salarié supplémentaire était venue aggraver une situation financière rendue encore plus difficile par le retard apporté au versement de quelques contributions volontaires. Pour redresser la situation, des mesures avaient été prises, notamment le licenciement négocié d'un collaborateur et, depuis les premiers mois de 2015, l'application de l'augmentation du taux des contributions volontaires suivant la taille des navires. Après cet exposé, lui succède pour la présentation des comptes, le directeur du cabinet comptable qui les gère. Après avoir remis à chaque participant un extrait de son rapport financier, il commente ce document qui laisse apparaître, fin 2014, un léger solde, positif certes mais encore d'une fragilité soulignée par notre Trésorier face aux différentes obligations qui nous incombent. Notre situation est celle que connaissent beaucoup de Seamen's Clubs en France et c'est donc unanimement que l'assistance présente adopte la proposition de rédaction d'une motion qui sera présentée aux instances concernées en leur rappelant leurs responsabilités vis-à-vis des équipages faisant escale dans notre port. Après l'étude d'autres questions, le verre de l'amitié, offert par la Mairie de Loon Plage, vient clôturer cette réunion. A.LL.

**Calais :** Nous avons décidé de convoquer une dernière réunion le **mardi 18 août 2015 à 18h30 au 22 rue de Baillon, Calais**. Le but de cette réunion sera, si nous avons suffisamment de bénévoles présents et prêts à s'investir, de relancer l'ACAM sous la forme d'un "foyer ambulatoire ou mobile", en se servant de notre minibus pour visiter les navires pendant leur escale dans le port de Calais, proposer aux marins des choses de première nécessité, des cartes de téléphone, change, éventuellement WiFi et peut-être le transport en ville, et en même temps fournir le contact humain qui est si important. Financièrement, cette formule serait beaucoup moins coûteuse qu'un foyer fixe ouvert tous les soirs et ne nécessiterait pas un si grand investissement de temps de la part des bénévoles.> Voilà les dernières nouvelles de Calais. Si les personnes intéressées ne veulent ou ne peuvent s'investir (il faut un bureau/conseil d'administration etc.), ce sera la dissolution de l'association. > Bien sûr, toute personne qui pourrait nous assister avec cette relance serait la bienvenue. > Je précise que le but de cette réunion est d'élire un nouveau bureau (président, trésorier etc.) afin de pouvoir rouvrir un compte en banque et rétablir l'existence 'légale' de l'association. Ont été convoquées les personnes qui avaient exprimé un désir d'être bénévoles lors de nos différentes campagnes publicitaires, reste à voir si ces personnes seront prêtes à prendre des

responsabilités car, comme tu le sais très bien, gérer une association n'est pas une mince affaire. David Page m'a confirmé qu'il veut bien être simple visiteur de navires mais ne cherche pas une position au bureau, moi non plus, bien que je partagerai toute mon expérience et aiderai au maximum le nouveau comité à s'établir.

En plus, la salle qui nous est prêtée par les Affaires Maritimes pour la réunion est très petite et ne pourra recevoir qu'une huitaine de personnes. Une fois un comité établi (inchallah), il serait possible de faire une réunion plus importante pour définir et affiner les projets. Actuellement, nous ne pouvons même pas encaisser des chèques et subventions, faute de compte bancaire. J'ai déjà convoqué des amis de Dunkerque mais ils ne pourront pas assister à cette première réunion L'un d'eux a toujours dit qu'il nous aiderait si possible, sa proximité de Calais est un avantage et son aide serait très appréciée. Amitiés et à bientôt, Jill

Le 24 août Dunkerque et Loon Plage nous recevons l'invitation suivante : « Suite à notre réunion du 18 août 2015 et dans le but de reconstituer en toute légalité l'Acam nous avons décidé de convoquer une assemblée générale le 8 septembre 2015. Nous comptons vivement sur votre présence et vous invitons à venir accompagné de toute personne susceptible de devenir membre actif de l'association. Merci et à bientôt . David Page – Trésorier et président par intérim, Jill Simpson, Présidente Honoraire.

**Brest :** Bonjour à toutes et à tous, Voici maintenant 8 mois que nous sommes installés dans nos nouveaux locaux du port de commerce de Brest. Nous disposons de suffisamment de recul pour mesurer l'évolution de la fréquentation de notre foyer. Sur les 7 premiers mois de l'année 2015, nous avons accueilli 3163 marins contre 2083 en 2014 au cours de la même période. La progression est donc de 52%. Nous devrions dépasser 5000 marins dans l'année. Depuis le début de l'année, nous sommes ouverts le dimanche après-midi. La fréquentation, même si elle n'atteint pas en nombre de visiteurs celle des soirées, nous montre que cette ouverture répondait à un besoin. Nous rencontrons de manière récurrente des difficultés à pourvoir le planning de permanences à deux, malgré un nombre d'adhérents stable, et le bureau a donc pris la décision de faire appel à un(e) volontaire de service civique dont notre salarié sera le tuteur. Nous avons reçu un volontaire en 2012 et en gardons un excellent souvenir. Le ou la volontaire participera aux permanences et aura à développer l'animation et l'information des marins sur ce qui se passe à Brest et peut les intéresser durant leur séjour. Nous souhaitons aussi avec son concours nous positionner sur l'accueil des marins des navires à passagers qui escalent à Brest en journée en dehors des horaires d'ouverture du club. Le samedi 20 juin après-midi, nous avons mis en place une opération portes ouvertes. La fréquentation en a été très modeste mais ce fut l'occasion d'articles de presse et nous avons accueilli depuis un bénévole supplémentaire. Une opération positive, donc. Depuis l'arrivée de l'été, les marins peuvent profiter de notre terrasse extérieure que nous avons aménagée et végétalisée. Les bacs à fleurs autour des tables sont du plus bel effet. Le 6 juillet, nous avons réuni nos adhérents et les marins présents au club ce soir-là à l'occasion du départ de Brest d'Alain Drogou, prêtre bénévole membre du Seamen's club depuis 2000. Alain part rejoindre sa communauté de frères capucins à Angers. Il est bien connu au sein de la Mission de la mer qu'il a rejoint dès le début de sa carrière maritime en 1962. Il a navigué comme mécanicien sur toutes sortes de navires armés par toutes sortes d'armateurs. Il nous a promis de venir nous dire bonjour à l'occasion de ses venues à Brest où il a ses attaches familiales. Enfin, au cours de la deuxième quinzaine de septembre, le chantier Damen recevra en arrêt technique pour trois semaines un navire de croisière avec tout son équipage de 1400 personnes. Il nous faut nous préparer activement à cette situation tout à fait inhabituelle. Thierry Beisser-

**Lorient :** des nouvelles : .Je vais essayer de résumer notre situation. Les marins, d'abord, ont été épargnés de nos soucis. J'ai maintenu l'accueil malgré les recommandations et les ordres reçus. En février 2014 ,à la fin du mandat de notre président, par manque de volontaires, un appel à candidature a été fait, pas de bousculade au portillon cependant. Enfin, 12 candidats pour le conseil d'administration, ouf. Lors de la 1ère réunion, pas de candidat pour la présidence et la trésorerie. Sur le fil, nous aurons les 2 mais candidates par "obligation". Sur nos 96 adhérents, j'en "détiens" plus de 55 %. donc sur 12 membres au CA, 3 venaient de chez moi. Pas majoritaires! De mois en mois, pour moi, reproches, mises en garde , mise en demeure et avertissement; une ambiance malsaine. Je suis déçue comme une partie de l'équipe. Les choses vont très loin puisque notre AG

de février est reportée ,pour la première fois, à fin avril mettant en péril l'obtention de subventions , le comptable ne validera pas nos comptes (que je fais et dont je suis responsable depuis que ma présidente m'a fait signer une fiche de poste mi novembre 2014...). Le comptable dira en AG qu'il manque 2200 \$, des factures, bref des suspicions graves rempliront la tête des adhérents présents. En juin, AG extraordinaire pour nous dire que les comptes sont validés mais aux questions des adhérents , aucune réponse pour annuler les accusations. les conseils pleuvent, les conseils aussi, .les démissions au CA arrivent. Je reçois un appel pour me dire qu'une motion de défiance circule .j'exige qu'elle soit envoyée par courrier et non balancée à la face de la présidente à l'AG; ils en prennent note, elle annonce sa démission, grand article dans le journal comme elle l'avait promis, .le comptable démissionne aussi. à l'issue, 7 membres élus, ou en place. De là, AG extraordinaire numéro 2. nous recevons des candidatures spontanées .élections de 5 personnes dont 2 anciennes entrées à Marin'accueil il y a 21 ans...Notre conseil d'administration, à jours de ses cotisations, est : Président Claude Tardy, snsm, chef mécanicien , ancien bénévole et CA.retraité , Secrétaire Arnel de la Monneraye, aumônier des gens de mer,bénévole , en activité. Trésorier Bertrand Chartier, directeur financier(ça aide!) en activité , Laure Tallonneau, inspecteur ITFf,en activité, Anne Sophie Fiteni, commercante en activité, Josette Viartex, adhérente des 1ers jours, infirmière en retraite, Colette Hellio, adhérente des 1 ers jours, prof de maths en retraite, Anita Robin, employée association, Marie Celo, retraitée service sociaux , Maud le Juloux, employée distribution , en activité, Virginie le Juloux, aide soignante , en activité ; Nicole le Garrec, sous marinière en retraite. La région Bretagne a demandé un audit sur nos comptes et organisations pour 2013 et 2014.des heures de travail . Après,les conclusions qui vont être remises sont à l'image du travail que je fournis depuis 23 ans de service. Il y a un excédent dans la caisse, il ne manque rien . J'ai vécu tout ça , ma famille aussi, pour en arriver à ce que je dis depuis le début: je ne suis pas comptable . Je n'ai pas été embauchée pour ça en 1989... Notre nouveau cabinet comptable va me donner les outils et la formation pour faire cette nouvelle tâche. Tout le monde s'accorde sur le fait qu'il n'y a rien à dire sur mon travail irréprochable. Malgré tout, ça fait des mois qu'on me harcèle. ce que j'ai vécu a été terrible et a ébranlé les fondations de Marin'accueil. Prodhomme a dû avoir mal, comme moi. Aujourd'hui, l'équipe est disposée et volontaire, comme moi. Nous serons très prudents, à l'avenir, sur le recrutement de ceux qui viennent pour révolutionner ce qui n'a nul besoin de l'être. Un message pour vous tous, amis fidèles des marins: faites confiance aux salariés des associations, ils sont là contre vents et marées, pour le réel bien être des marins.Amicablement,Emmanuelle

**La Rochelle, la Pallice :** L'été ne favorise guère la réflexion et le travail d'écriture . Je serai donc très bref , pour une fois ! . " Marin'Escale a battu ses records de fréquentation en juillet où nous avons accueilli 1012 mains .. une première depuis notre création .....Pour les sept mois écoulés 5500 marins ont fréquenté nos locaux , ce qui est plus que satisfaisant .Les travaux d'extension de nos locaux ( salle consacrée uniquement à la WIFI )ont débuté en juin et la dalle est coulée ...Les vacances vont lui permettre d'être parfaitement "sèche " à la reprise des travaux en septembre! ..tout le monde attend avec impatience que ce projet soit enfin réalisé ...Jean MUNIER.

**E.E.G. Bordeaux** La période estivale n'est pas toujours propice à l'action mais plus à la réflexion. Suite à la participation de notre président à l'AG de la FNAAM, mi-juin à Paris, les thèmes abordés ont été nombreux et nos bénévoles EEG sont toujours aussi motivés : - Mi-juillet, quelques uns d'entre eux sont allés sur le Terminal du Verdon (à plus de 100 km) pour y rencontrer les pilotes qui gèrent les convoys dans l'estuaire de la Gironde et pour tenter de trouver un futur local pour une antenne de notre association... - Lors des cérémonies de la mer le 15 août au Verdon, nous allons renouveler notre présence afin de bien montrer notre présence et notre existence.- Les visites à bord pendant l'été ont été l'occasion de mettre de mettre en place un agenda partagé que chaque bénévole de l'association peut consulter ainsi qu'une organisation du classement des dossiers administratif d'EEG.Le 8 juillet, à la demande de notre nouveau président de la Commission Portuaire de Bien Être des Marins, une Commission restreinte c'est tenue afin de faire un bilan avant l'été.

- EEG a eu confirmation des subventions de l'Etat pour 2015 pour l'investissement du foyer d'une part et des €1500 de fonctionnement d'autre part. - Le Président nous a demandé de lancer les démarches pour le recrutement d'un jeune en Service Civique (projet et tuteur) qui pourra être jumelé éventuellement avec un emploi aidé. EEG monte le dossier.- La 'Wifi' a été installé sur les

quais de Bordeaux par la ville mais il y a un problème à régler car les étrangers ne semblent pas pouvoir capter le réseau... ! - Une réunion devrait se tenir dès la rentrée de septembre pour connaître enfin les détails du projet de la construction du foyer avec : l'architecte retenu, le GPMB maître d'œuvre du projet, la mairie de Bassens et notre association. Il est envisagé une action de communication pour la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre durant le 1<sup>er</sup> semestre 2016.- Le président de la commission doit revoir avec la PAF, la zone de droit des marins autour des terminaux de l'estuaire. EEG envisage aussi une opération de communication avec ses sponsors, mi-septembre, pour la remise des accréditations de « visiteurs de navires » suite à la deuxième série de formation en février dernier. Nous avons maintenant plus de vingt bénévoles ayant reçu cette formation de l'Iswan/ITF. Enfin, nous sommes toujours dans la réflexion pour représenter notre dossier sur le rescrit fiscal avec l'aide de certains membres de notre communauté portuaire, car nous devons trouver impérativement les finances pour le fonctionnement à venir du foyer ; à suivre...E.E.G. PH

**Port de Bouc :** Quelques nouvelles de Port de Bouc pour ce FPA n°92 estival. Tout d'abord j'espère que vous avez passé, que vous passez ou que vous allez passer de bonnes vacances surtout avec ce beau temps exceptionnel que nous avons depuis fin juin. A Port de Bouc dans notre foyer principal nous connaissons depuis le début d'année une très bonne fréquentation, avec une moyenne d'environ 34 par soir et un cumulé de 6781 marins. Par contre et malheureusement à notre annexe au quai Porte-conteneurs de Port St Louis la fréquentation est très mauvaise, tout simplement parce que nous avons été obligé de fermer à cause de l'état de vétusté avancée du local ce qui pose aussi des problèmes de sécurité. Celui-ci est un Algéco, fourni par le port, déménagé une fois, et qui maintenant a des fuites en cas de pluie, les planchers et plafonds défoncés et surtout des dysfonctionnements électriques d'où de risques que nous ne pouvons plus prendre en accueillant des marins. Les réparations sont trop importantes pour nous, mais ni le Port ni les opérateurs privés ne veulent les prendre en charge et ce n'est pas faute d'en avoir parlé avec eux, ni même à la réunion plénière de la CPBEGM. Tout ceci est fort décevant car encore une fois ce sont les marins les premiers pénalisés par ce manque de coopération. Toutefois, nous espérons quand même rouvrir en septembre, après quelques interventions minimales. La réparation de la toiture de nos locaux de Port de Bouc a été effectuée au mois de mai, grâce à des subventions de la DAM, d'ITF et nous espérons du département et de la région. Ces travaux se sont bien passés et nous donnent entière satisfaction pour l'instant (pas beaucoup de pluies depuis). L'état de nos véhicules est toujours aussi déplorable à cause de leur ancienneté (plus de 300.000 Km chacun), entraînant des réparations à répétition et un coût exorbitant, mais nous ne pouvons pas les changer pour l'instant, par manque de financement. Nous avons relancé notre journal interne, La Balise (initié par Arnaud de Boissieu), et nous en sommes au 3<sup>ème</sup> numéro. Nous avons eu une naissance parmi nos proches : le 5 mai naissait Lily-Rosie, faisant le bonheur de ses parents Philippe Bodin (fils de Philippe Plantevin, notre fondateur) et Sophie, peut-être une future bénévole comme dirait Arnaud. En juillet nous avons accueilli un stagiaire jésuite indien, Vincent, qui a été ravi de son expérience avec nous, et nous de son travail. Le 29 juin, s'est tenu à Marseille, une réunion de la CPBEGM, qui n'a rien apporté de nouveau quant au financement pérenne de nos Associations, malgré la signature en début d'année de la Charte avec le GPMM. Le constat est amer mais nous patageons, sans que cela progresse d'un iota. Le samedi 20 juin 2015 nous avons organisé à Port de Bouc la 5<sup>ème</sup> Rencontre Méditerranéenne des Foyers d'Accueil des Marins. Nous avons eu 45 participants entre les centres de Marseille, Sète, Port la Nouvelle et nous-mêmes. La matinée a été consacrée à un échange entre nous, qui fut fait aux centres de Marseille, Sète, Port la Nouvelle et nous-mêmes. La matinée a été consacrée à un échange entre nous, qui fut fort fructueux, et l'après-midi à une visite touristique de Port de Bouc (qui recèle des surprises insoupçonnées) et une petite partie des installations portuaires des bassins ouest du GPMM. Je crois que tout le monde a été ravi de cette journée, même si nous avions un peu trop de mistral. Enfin, avec l'office de tourisme de Port de Bouc, dans le cadre des animations estivales et afin de mieux nous faire connaître, nous avons organisé une visite de notre foyer le mercredi 15 juillet. Une douzaine de personnes y ont participé, ont été surprises et impressionnées par l'étendue de nos activités et peut-être y avons-nous repéré de nouveaux bénévoles. Nous allons renouveler l'expérience le 12 août puis le 16 septembre. Voilà, je crois que j'ai fait le tour de nos dernières actualités et vous souhaite à tous de bonnes fins de vacances. Cordialement, François Bascove.

**Marseille :** Le dimanche 9 août six paquebots étaient amarrés au terminal Léon Gourret proche de notre foyer des croisières et un au poste situé près du Vieux Port. On a beaucoup parlé dans la presse, même nationale, des 21000 croisiéristes mais pas du tout des équipages. Un peu plus de 300 marins sont venus au foyer avec une grosse affluence le matin. Pour la première fois, l'installation d'Internet a fonctionné sans avoir besoin d'intervenir et il a été compté à un moment 56 connections simultanées avec le WIFI. Après



avoir eu deux lignes Orange ADSL, puis le satellite, il semble que la fibre optique permette un fonctionnement sans défaillance. Il a tout de même fallu changer une partie de l'installation ZyXel pour avoir ces performances. Nous allons être obligés d'augmenter le prix de la connexion de 20 centimes pour essayer de payer une partie des nouvelles dépenses effectuées. Si plus de 300 marins accueillis en une journée est un chiffre important, comparativement aux plus de 6000 membres d'équipage présents ce jour-là, nous pouvons nous interroger sur ce taux de fréquentation. Le 24 août nous allons rouvrir le foyer de Forbin situé dans l'Hôtel Les Gens de Mer, mais pour combien de temps ? L'avenir de l'AGISM étant lié à la vente de l'hôtel nous nous attendons à devoir quitter nos locaux dans l'année ou au moins en 2016. Nous n'avons actuellement pas de point de chute, dans le cadre de la Commission Portuaire de Bien-être nous avons fait une demande au port et le DDTM s'est engagé à en faire une à la mairie. G.PELEN